

FLASH INFO



STRIKE

SOCLE CONTRÔLE : VALORISER LES EFFORTS ET LES CONTRAINTES



Un trafic en hausse, plus variable et plus dense à la pointe, à gérer avec des effectifs en baisse, c'est toujours plus de pression sur les positions de contrôle.

Des règlements européens qui, par nécessité de vérifier une aptitude professionnelle toujours plus grande, évoluent sans cesse et accroissent les contraintes sur la licence des contrôleurs : évaluations pratiques et linguistiques, procédures d'incapacité temporaire, nouvelles dispositions concernant le registre des heures...

Une performance scrutée à la loupe, sans équivalent à la DGAC, avec en permanence des objectifs d'amélioration : efficacité, productivité, qualité de service, indicateurs en tout genre...

Le SNCTA revendique de justes contreparties sociales à cette performance et à ces contraintes : accès au grade d'IC à l'ancienneté, 75 points de NBI, revalorisation de l'indemnitaire, prise en charge du contrat *prévoyance ATC* par la DGAC...

LE NIVEAU D'EXIGENCE CONCERNANT LES CONTRÔLEURS EST EN CONSTANTE AUGMENTATION, LEUR PRODUCTIVITÉ ET LEUR PERFORMANCE AUSSI. LEURS CONDITIONS D'EMPLOI DOIVENT SUIVRE LE MÊME CHEMIN.

PLUS D'INFO ICI...

